

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

Nº: 041

Le 4 mars 1987

RÉUNION DES FAMILLES DE L'UNION SOVIÉTIQUE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement soviétique a décidé d'autoriser 22 familles, soit 57 personnes en tout, à quitter l'Union soviétique pour venir rejoindre des parents établis au Canada. Celles-ci sont au nombre des 42 familles figurant sur la liste des cas de réunion des familles remise au ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Chevardnadze, lors de sa visite officielle au Canada en octobre 1986.

M. Clark a salué cette décision comme une étape constructive dans la voie du règlement d'un problème majeur dans les relations entre les deux pays. Il a indiqué qu'elle traduit la volonté des autorités soviétiques d'orienter désormais ces relations dans la direction positive dont il avait discuté avec M. Chevardnadze.

Le ministre a ajouté que le gouvernement canadien veillera de près à la prompte délivrance des passeports par les autorités locales soviétiques, de manière que les familles concernées puissent rejoindre le plus tôt possible leurs parents au Canada.

M. Clark a souligné par ailleurs que le Canada poursuivra ses efforts auprès de l'Union soviétique afin de favoriser la réunion de toutes les familles encore séparées de leurs parents établis au Canada. Qualifiant d'encourageante la décision soviétique d'autoriser le départ de ces 22 familles, il a exprimé l'espoir de voir les autres familles également réunies à l'avenir.

Les discussions se poursuivront en vue d'encourager le développement des contacts humains entre les deux pays.

